

ADMINISTRATION ET PUBLICTIONS  
Abonnement payable d'avance  
Canada — Excepté cité de Québec ..... 75c.  
Cité de Québec et pays étrangers ..... 1.50

Tarif des annonces .07 le ligne.  
Annonces classées 1c. du mot minimum .50 sous.

Pour abonnement et annonces écrire au "Bulletin de la Ferme", 88 Côte de la Montagne, Québec.  
Cahier postal 120 — Tél. 4297

# LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE  
Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès

ADMINISTRATION & RÉDACTION  
88 CÔTE DE LA MONTAGNE 88  
QUÉBEC

RÉDACTION ET COLLABORATION  
Cette revue est consacrée aux intérêts de la ferme et du foyer rural.  
Elle est rédigée par un comité de techniciens et de praticiens agricoles, assistés de collaborateurs occasionnels et de correspondants de diverses institutions agricoles. Toute collaboration est soumise au contrôle du directeur.  
La correspondance concernant la rédaction doit s'adresser au Directeur du "Bulletin de la Ferme", Cahier postal 120, Haute-Ville, Québec.

Volume XI

QUEBEC, LE 15 NOVEMBRE 1923

Numéro 46

Cette page est réservée à la Coopérative Fédérée de Québec.

## Le tartufe Montréalais jette des pierres dans notre jardin

Nous nous occupons peu ou prou, de ce que peut dire une certaine feuille de Montréal, qui s'est donné pour mission de trouver mauvais tout ce que fait la Coopérative Fédérée de Québec.

Certains personnages se servent de cette feuille comme d'un canal pour déverser le trop plein de leur bile, et donner libre cours à leur dépit et à leurs rancunes.

Nous ne nous occupons pas plus qu'il ne faut de ce journal et de ses souffleurs, car nous savons que des souvenirs encore cuisants obscurcissent leur claire vision des événements et que l'esprit de vengeance qui les anime, leur fait souvent dire des sottises et mettre les pieds dans les plats.

Nous relevons cependant l'une des dernières insinuations mensongères de ce journal, parce qu'elle est de nature à mettre les cultivateurs de cette Province sous l'impression qu'ils ne sont pas traités avec équité par la Coopérative Fédérée.

Nous dirons tout d'abord qu'il est faux que la Coopérative Fédérée fixe elle-même, et d'une manière arbitraire, le prix du marché au fromage.

Pas plus pour le fromage que pour les autres produits, il n'est au pouvoir de cette société de déterminer le prix auquel tel ou tel produit se vendra à telle ou telle date.

Les prix sont réglés par l'offre et la demande mondiales, et le prix de nos produits, au pays même, est réglé par le prix auquel se vendent les produits que nous exportons. Les conditions locales n'y font rien ou presque rien. C'est un expert en la matière, M. J. A. Ruddick, Commissaire fédéral de l'Industrie Laitière qui le déclare.

La feuille de Montréal le sait tout aussi bien que M. Ruddick lui-même, mais pour créer du malaise coûte que coûte, elle prend son air le plus candide et écrit :

"Comment se fait-il que le fromage du Québec se vende toujours une fraction de sou ou plus, meilleur marché que celui d'Ontario, de même qualité?"

Nous pourrions répondre par une autre question : pourquoi certaines personnes qui touchent de près au journal et ne peuvent se consoler d'avoir perdu une prébende pour eux et leurs amis, ont-elles, elles-mêmes, tout récemment payé des quantités considérables de fromage en Ontario, deux sous plus cher qu'elles ne payaient aux fromagers québécois? — Pourquoi, si leur sollicitude, était autre que simulée, ces personnes n'ont-elles pas payé, à nos cultivateurs, le même prix qu'elles payaient aux cultivateurs d'Ontario?

La réponse est facile : C'est qu'elles croyaient y trouver leur affaire. Le marché au fromage était ferme et en achetant, même au prix d'Ontario des quantités considérables; elles espéraient déterminer une nouvelle hausse et réaliser de gros bénéfices.

Au lieu de cela, par suite d'une baisse soudaine du marché, elles ont fait des pertes considérables et ne peuvent s'en consoler. Est-ce notre faute, si ces personnes se sont brûlées les doigts et si elles se sont prises à leur propre piège?

Ce n'est pas la première fois que des spéculateurs voient s'évanouir leur rêve de profits mirabolants. Ces individus ont mauvaise grâce aujourd'hui à déverser leur bile sur des personnes qui, par leur prudence, ont su éviter à la Coopérative de semblables pertes. A la prochaine assemblée de cette société, des chiffres qui étonneront les membres, seront fournis à ce sujet.

L'on ne tentera même pas de s'inscrire en faux contre ce que nous disons ici, car l'on sait que nous avons en mains des documents qui prouvent que le 15 septembre dernier, ces messieurs achetaient en Ontario à 23 5-8 cents, ce qui porte avec les frais de transport, le prix du fromage à 24 1/4 cents à Montréal, tandis qu'ils ne pay-

aient que 22 1/4 cents à nos cultivateurs, une fraction de moins que la Coopérative Fédérée, qui, elle, payait 22 1/2 cents.

Mais tout cela n'explique pas la différence du prix payé pour le fromage à Belleville et à Montréal.

Le temps et l'espace nous manquent pour entrer aujourd'hui dans des détails qui auraient grandement intéressé nos lecteurs. Qu'il nous suffise de dire que ces mêmes hommes qui accusent la Fédérée, sont en grande partie responsables de cette différence des marchés locaux.

Et cette différence n'existe pas d'aujourd'hui; elle date d'avant la guerre; elle est le fruit d'une entente entre certains gros marchands de la métropole qui l'ont arbitrairement fixée. Celui qui inspire le directeur de la feuille truellisante en sait quelque chose, puisqu'un jour il se rendit en Angleterre dans le but de s'aboucher avec les distributeurs mêmes et de tenter de briser la combine des gros commerçants de la Métropole.

Quoi qu'il en soit, cette petite entente, si elle est cause de la différence, ne peut cependant régler le prix du marché sur lequel influent des causes multiples dont l'une des principales est la concurrence.

Laissons parler ici M. Ruddick : "On a souvent comparé les produits laitiers canadiens au point de vue de la qualité, avec ceux qui sont fournis au Royaume Uni par les autres pays, et bien des opinions différentes ont été exprimées. Prenons d'abord le fromage: Je ne crois pas me tromper en disant que le MEILLEUR fromage canadien EST LE MEILLEUR de tous ceux qui sont envoyés sur le marché anglais; mais nous avons encore trop de fromage de qualité inférieure. C'est la qualité moyenne qui établit la réputation sur le marché. Le fromage de la Nouvelle-Zélande est plus uniforme que le nôtre.

Parfois le marché canadien obtient le plus haut prix; en d'autres temps, c'est celui de la Nouvelle-Zélande qui se vend le plus cher. Pour l'année entière les honneurs sont à peu près égaux, mais l'avantage, s'il y en a, est plutôt du côté du Canada."

Voilà qui est plus encourageant que les souffles de mort ou de haine de la feuille montréalaise. Mais cela ne veut point dire qu'il n'y ait plus à améliorer, que nous avons atteint le "nec plus ultra" de la perfection dans la fabrication du fromage.

Écoutons ce que conseille M. Ruddick : "Si les laitiers canadiens désirent améliorer leur situation sur le marché anglais et lutter victorieusement contre la concurrence toujours plus vive que leur font les autres pays, ils n'ont qu'une chose à faire: c'est d'améliorer la qualité de leur beurre et de leur fromage; s'ils le font, nos produits seront toujours achetés de préférence aux autres à cause de leur qualité supérieure, quelle que soit l'abondance des approvisionnements sur le marché."

L'un des moyens les plus sûrs d'améliorer la qualité moyenne et les conditions du marché serait la construction de plus grosses fabriques. La petite fabrique a passé sa période d'utilité: en effet, depuis quelques années, les conditions de fabrication ont tellement changé que la petite fabrique fonctionne souvent à perte. De plus grandes fabriques avec un meilleur outillage, voilà l'une des conditions essentielles de l'amélioration dans la production.

Nous avons dit que ce n'est pas tant la meilleure qualité que la qualité moyenne qui établit la réputation d'un produit sur le marché. La fragmentation de la production tend plutôt à baisser cette moyenne. En d'autres termes, ce sont les bonnes fabriques qui font vivre les mauvaises, et cela leur coûte cher.

(Suite à la page 750)

Grande demande de porcs abattus à la Succursale de Québec, 38-40 Marché Champlain.